

Opération de maintien de la paix au Mali : Médaille des Nations Unies décernée aux casques bleus togolais

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 14 JUIN 2023

1366

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Projet de la nouvelle constitution

LE PRÉSIDENT DE LA P.J.M.P.M

s'exprime sur la question de laïcité



Commerce illégal d'armes :
L'ONU s'inquiète des conséquences dans le Sahel



Justice internationale : Modibo SACKO élu Vice-Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 Juin
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



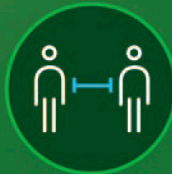
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

39

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32329

Décès

0

dont 02 font l'objet d'un suivi médical

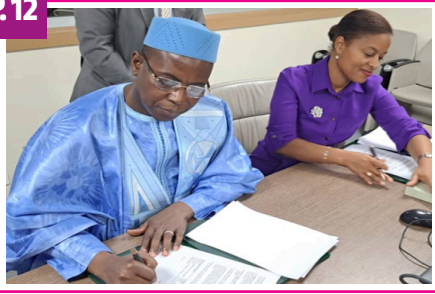


MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.22



/ Une /

Projet de la nouvelle constitution
LE PRÉSIDENT DE LA P.J.M.PM s'exprime sur la question de laïcité

P.4

/ Breves /

Lutte contre la corruption : L'OCLEI et la BAD signent un protocole d'accord de partenariat P.12
Ségou : Arrivée du colonel Assimi Goïta P.12
Coopération Mali-Banque Mondiale : Près de 132 milliards de FCFA pour financer deux importants projets ! P.13
Colonel Sadio Camara après son vote anticipé : « Aujourd'hui, une étape importante vient d'être franchie » P.13
Projet de nouvelle constitution : Le parti UNION appelle ses militants à ne pas voter P.14
Opération de maintien de la paix au Mali : Médaille des Nations Unies décernée aux casques bleus togolais P.15

/ Actualité /

Quinzaine de l'environnement : Les JVE sensibilisent les élèves aux méfaits des changements climatiques P.17
Mali : La MINUSMA renforce l'accès à la justice et sécurise les institutions judiciaires et pénitentiaires P.18
Justice internationale : Modibo SACKO élu Vice-Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples P.20

/ Politique /

Référendum du 18 juin 2023 : L'APDEC milite pour le «OUI» P.22
Référendum du 18 juin 2023 : L'UDD se désolidarise de l'ARP P.23

/ Culture & Société /

Disparition d'enfants au Mali : Qui est responsable ? P.29

/ International /

Commerce illégal d'armes : L'ONU s'inquiète des conséquences dans le Sahel P.32
Sénégal : L'enquête sur les «nervis du pouvoir» accule Macky Sall et ses proches P.33

/ Sport /

Tournoi lac Magui 2023 : Malikilé à la rencontre du parrain P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Rédacteur en Chef:
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssouf Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



Projet de la nouvelle constitution

LE PRÉSIDENT DE LA P.J.M.P.M

s'exprime sur la question de laïcité

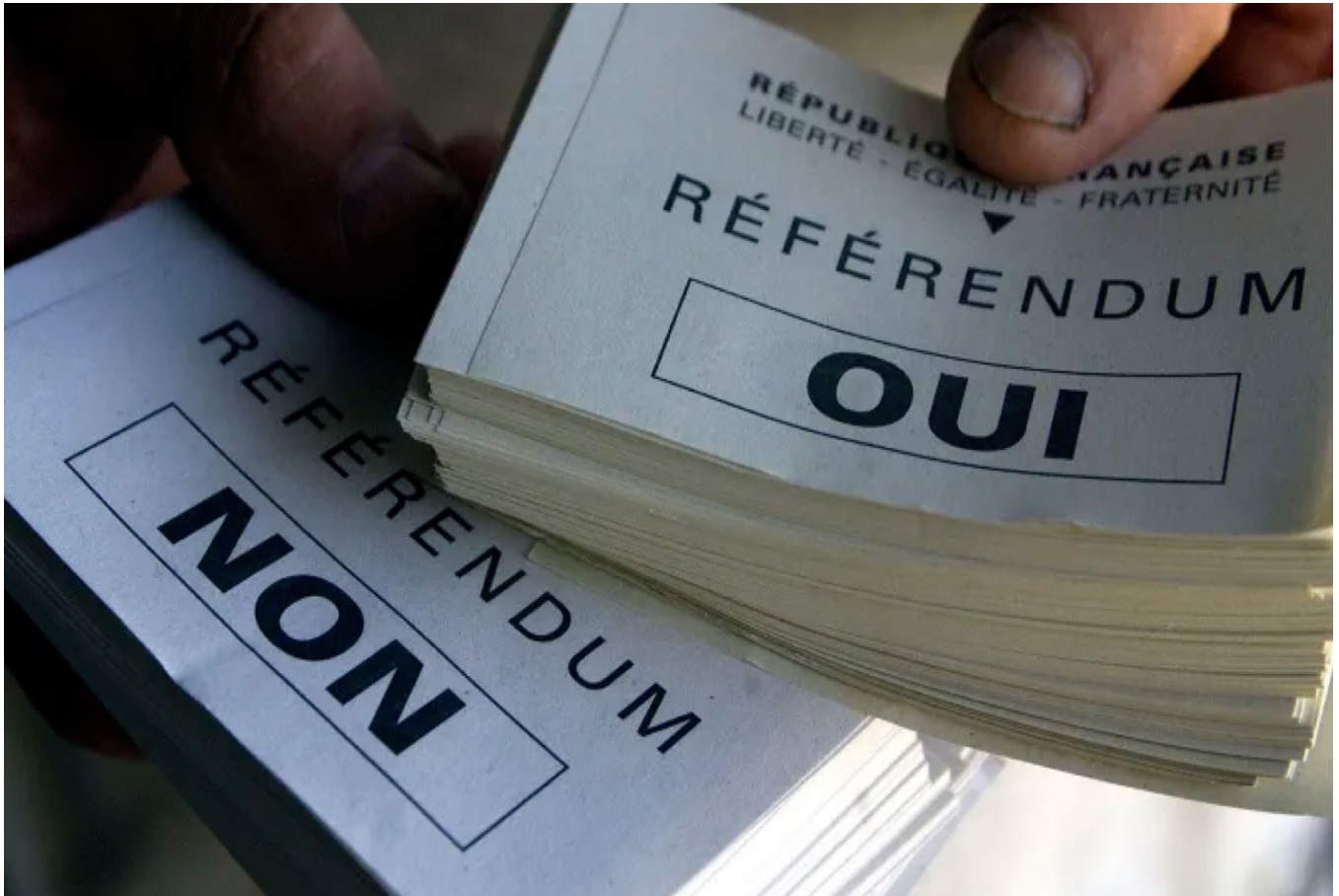
Dans une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux, le président de la Plateforme des Jeunes Musulmans et Patriotes du Mali (P.J.M.P.M) Aboubacar Doucouré, s'exprime sur la question de laïcité qui prévaut dans la nouvelle constitution. Dans ses propos, il explique les causes du silence de la P.J.M.P.M face à la laïcité. Un sujet qui est ac-

tuellement au cœur de tous les débats.

Dans le projet de la nouvelle constitution, certaines lois comme celles portant sur la laïcité ont suscité de nombreux débats. Entre le pour et le contre, plusieurs groupes religieux du Mali ont défini leur position. Avant tout commentaire, laissez-nous vous expliquer ce que la

constitution qui sera soumise au vote le dimanche prochain dit sur la laïcité.

En effet, le terme laïcité est précisé dans ses contours comme suit : « La laïcité ne s'oppose pas à la religion et aux croyances. Elle a pour objectif de promouvoir et conforter le vivre-ensemble fondé sur la tolérance, le dialogue et la compré-



hension mutuelle. » Une définition qui fait comprendre que « l'État garantit le respect de toutes les religions, des croyances, la liberté de conscience et le libre exercice des cultes dans le respect de la loi ».

Dans la vidéo qui circule, le président de la P.J.M.P.M dira que la question de laïcité est une question importante qui ne doit être source de mésententes entre les citoyens, à plus forte raison les différents groupes religieux.

Parlant du silence que la plateforme a observé face au sujet, il dira que les membres ainsi que les partisans de la P.J.M.P.M ont préféré rester de leur côté pour ne pas susciter plus de polémique. Quand bien même, ladite plateforme se donne comme mission de ne pas faire de parti pris face à de tels sujets. « Nous avons préféré ne rien dire pour ne pas faire de parti pris entre les religions. Notre plateforme œuvre à la promotion des différentes religions et non

le contraire. Par ailleurs, il nous a semblé obligatoire de parler cette fois-ci car nous faisons face à une situation qui est source de plusieurs incompréhensions », expliquera-t-il. De plus, continue-t-il, la manière dont la question était abordée à un moment sur les réseaux sociaux, les mosquées et les lieux de prêches ne donnaient pas la possibilité de s'exprimer.

■ **Siguéta Salimata DEMBELE**

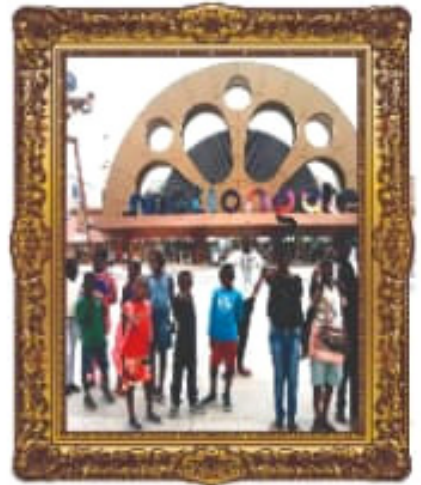
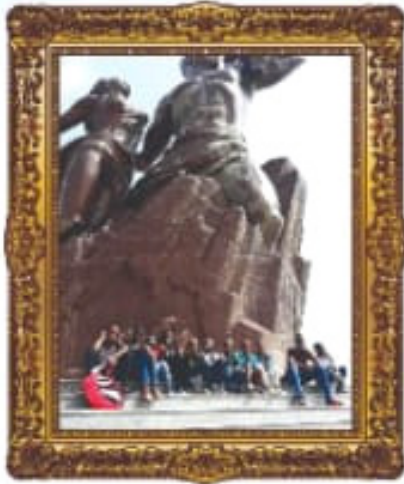
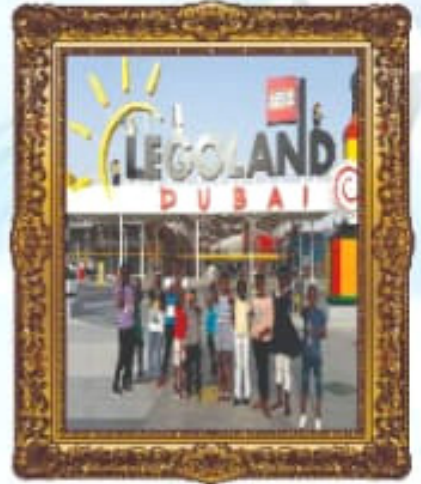
WARABIZ TOUR



**Emirates
Holidays**

**BAMA KO - DUBAÏ VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAÏ :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023**

**Tarifs : 1 500 000 FCFA
Frais d'Inscription : 300 000 FCFA**



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



ANGLETERRE

2023

REJOIGNEZ-NOUS À

BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE LONDRES



TRANCHE D'ÂGES : DE 7 À 17 ANS

An Amazing Experience With us

13 ans
D'Expériences



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière
l'Agence Kafo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mail / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



■ MALIKANU



Message du Chérif pour une mobilisation générale en faveur du « oui ».

«Je suis et reste un fervent soutien de cette transition, et cela, pour la paix et la stabilité dans notre pays. Nous sommes dans une phase décisive pour la reconstruction et cela doit interpellier toutes les filles et tous les fils du pays. En ma qualité de Chef religieux et guide spirituel de la communauté Hamaliste, je demande à mes fidèles et sympathisants de l'intérieur comme de l'extérieur de voter « OUI », le 18 juin 2023, le nouveau projet de constitution.

NB : par ailleurs, je suis au regret de constater que certains partis politiques qui étaient opposés à la transition soient plus favorisés à la dernière minute et ce, au détriment de vrais acteurs et mouvements qui se sont battus dès le début de la transition pour sa réussite.

Ces partis de soutien de dernière minute sont des ennemis de la transition et ils resteront ainsi.

Je marque mon désaccord quant à la constitution des équipes régionales de suivi de la campagne référendaire. Je ne suis pas content de l'exclusion de certaines régions dont Nioro».

Cheick Coulibaly, chargé à la communication.



■ Renouveau FM/TV



Justice/ProcèsRasBath : La délibération prévue pour le 11 juillet prochain.

Le procureur a requis, ce mardi 13 juin, trois ans de prison avec sursis. Le délibéré est prévu pour le 11 juillet 2023.



■ Yesman Yesmou



De Ségou, un tour à Farabougou serait agréablement nécessaire et utile !

■ MJD: Mali Jolies Dew



L'enfer de Aminata Thiam

Aminata était mariée à Diakité depuis environ 8 ans.

Elle était cadre sup, mère de 3 enfants, discrète et pieuse.

Ces derniers temps, Diakité voyait une maîtresse. Il ne rentrait pas la nuit et leurs conversations se finissaient

souvent par des violentes disputes ou des coups.

Pour une raison qui nous échappe, il voulait marier une nouvelle femme tout en refusant le divorce à Aminata.

On ne comprend pas.

Finalement lors d'une ultime dispute, il finit par la tuer.

Le corps d'aminata est toujours dans la main de la police pour l'enquête.

Quant à Diakité, il est toujours détenu.



■ Ben Ibrahim



Pour la mobilisation les segouviens ont échoué comme le Stade du 26 Mars devant le goût Ségou ka.

■ Moussa Mara Yelema



Le Mali, déjà à l'avant-garde des questions de robotique, en remportant de nombreux prix internationaux en la matière, a décidé de prendre le train des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

Cela passera par des infrastructures appropriées et le Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique (CIAR) dont la première pierre a été posée à Kati participe de ce principe.

J'ai participé à cet événement auquel le chef de l'Etat et l'ensemble du Gouvernement ont pris part.

Vivement la réalisation de cette infrastructure qui permettra à nos jeunes ingénieurs et spécialistes de travailler et d'innover au service du progrès technologique du pays.



■ Mahamadou Diakite



SEGOU:

En prélude au référendum.

Comment Avez vous trouvé l'accueil qui a été réservé au PT et sa délégation dans la capitale des Balazans ?



■ Justice Mali Justice



Le meeting du 08 juin a été seulement mal organisé sinon il ne démontre rien! Vive le oui

■ Kossa Maiga



Rien ne peut satisfaire un apatride déterminé, soumis à la servitude involontaire.

■ Yeah Samake a changé sa photo de profil.



Chers compatriotes,

Je suis convaincu que les meilleurs jours du Mali sont à venir. Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés, nous restons sereins et résolument optimistes.

Nous sommes un peuple fort, résilient, et nous avons la capacité de surmonter tous les obstacles qui se dressent sur notre chemin. Nous faisons face à des dé-

fis, mais nous devons les voir non pas comme des obstacles insurmontables, mais comme des occasions de montrer notre force et notre détermination.

Notre objectif reste inébranlable : restaurer la stabilité et la prospérité sur l'ensemble de notre vaste et magnifique territoire. Ce n'est pas une tâche facile, mais c'est une mission que nous devons et allons accomplir.

Je crois fermement que, ensemble, nous pouvons et allons transformer ces défis en opportunités. Nos efforts conjoints pourront créer un Mali plus fort, plus uni et plus prospère.

Il est temps de regarder vers l'avenir avec confiance et détermination. Les meilleurs jours du Mali sont juste devant nous. Avançons ensemble pour un Mali meilleur.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

#MaliEnAvant



■ Daouda Bakary Kone



«La laïcité est un ciment pour l'unité nationale» Me Mountaga Tall.



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali

**Lutte contre la corruption
L'OCLEI et la BAD signent un protocole
d'accord de partenariat**



La Banque africaine de Développement, à travers son département du « Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC) », fait front commun avec l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite. Cette décision a été actée par la signature d'un protocole d'accord de partenariat entre l'OCLEI et le PIAC, le lundi 12 juin 2023 à Abidjan, dans les locaux de la BAD par Moumouni Guindo Président de l'OCLEI et Mme Paula Santos Da Costa, directrice du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC).

En signant le protocole d'accord, l'OCLEI et le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC) de la BAD visent un triple objectif. Il s'agit, un, renforcer les capacités de l'OCLEI dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'enquêtes contre la corruption et l'enrichissement illicite. Deux, favoriser la collaboration entre l'OCLEI et le PIAC dans le cadre des enquêtes pour fraudes présumées dans les projets et programmes de la BAD au Mali. Trois, apporter des appuis institutionnels et financiers au profit de l'OCLEI.

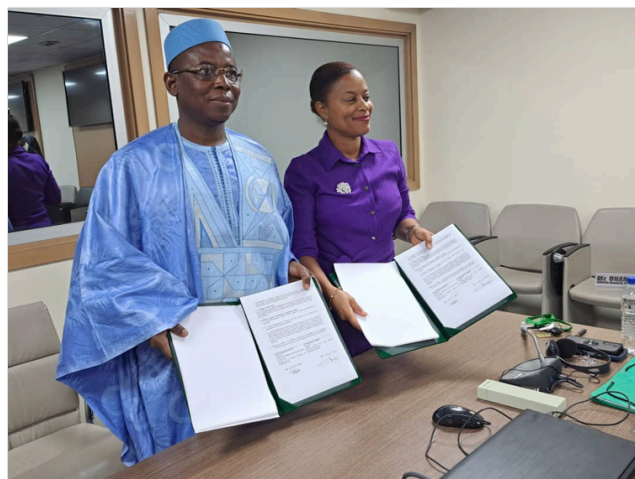
Ce triple objectif cadre avec l'article 6 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI, qui stipule que l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans la lutte contre l'enrichissement illicite.

Le Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC) été créé en novembre 2005 et est devenu opérationnel en juin 2006. Sa principale mission est de mener des enquêtes indépendantes sur les allégations

de corruption, de fraude et d'autres pratiques répréhensibles commis dans le cadre des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement.

Aussi, le PIAC est chargé d'élaborer des mesures préventives afin de réduire, par anticipation, les risques éventuels de corruption, de fraude, d'inconduite et d'autres pratiques répréhensibles au titre des opérations financées par le Groupe de la Banque.

Service communication OCLEI



**Ségou
Arrivée du colonel Assimi Goita**

Le président de la transition, son excellence le colonel Assimi Goita, est arrivé ce mardi 13 juin 2023, en début de matinée, à Ségou, la cité des balanzans, dans le cadre des activités de lancement des travaux de bitumage de la route Banankoro-Dioro, la relance de la COMATEX-sa et le lancement du plan national de réponse à l'insécurité alimentaire.

Il a été accueilli par une population reconnaissante, enthousiaste et fière. On aura rarement assisté à une telle ferveur, autour d'un chef d'état.

Aux Ségoiens qui l'acclamaient, le président GOITA a ramené avec lui des cadeaux qui sont plus que des promesses. Il s'agit de la création de plus de 1500 emplois avec la relance de la COMATEX, le désenclavement d'une dizaine de villages sur le long des 45 kilomètres de routes bitumées et l'assistance de plus de 02 millions de maliens en situation difficile.

Le déplacement du Président de la Transition à Ségou procède d'une démarche de solidarité, de bonne gouvernance et de relance économique.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU MALI



- l'indice de performance statistique ;
- la comparabilité des statistiques de base ;
- et la modernisation des structures en charge des statistiques.

«Il est utile de souligner que la disponibilité de données et de statistiques de bonne qualité au Mali est essentielle pour éclairer les politiques publiques. À ce titre, le projet permettra d'améliorer les systèmes statistiques au bénéfice des politiques publiques», a dit le ministre de l'Économie et des Finances lors de la cérémonie de signature.

Le ministre Sanou s'est réjoui de la bonne qualité des relations entre la République du Mali et l'institution financière. «Je note avec satisfaction l'amélioration des relations de coopération entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupe de la Banque mondiale à travers la diversité et l'importance des financements récents», a-t-il déclaré avant d'adresser les remerciements des plus hautes autorités de la Transition au Groupe de la banque mondiale et à l'équipe-pays pour leur accompagnement et leur appui.

Source : Le Challenger

Coopération Mali-Banque Mondiale : Près de 132 milliards de FCFA pour financer deux importants projets !

Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni Sanou et la Directrice des Opérations de la Banque Mondiale pour le Mali, Mme Clara De Sousa, ont procédé à la signature de deux accords de Financement de projets pour un montant total de 200.900.000 euros, soit environ 131.781.761.600 FCFA, le mercredi 7 juin 2023, en présence du ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et Développement Durable M. Modibo Koné.

Le premier Accord de financement signé est relatif au Projet de Restauration des Terres dégradées pour un montant de 144.300.000 d'euros, soit environ 94 654 595 100 FCFA.

Ce projet a pour objectif d'accroître l'adoption de pratiques de restauration des terres dégradées intelligentes par rapport au climat et d'accroître l'accès aux opportunités de revenus.

Il couvrira 87 communes des régions de Kayes, de Koulikoro, de Ségou et de Mopti et les bénéficiaires directs sont estimés à entre 2 et 2,3 millions de personnes, principalement les jeunes et les femmes.

Le second Accord signé concerne le financement du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre doté d'un montant de 56 600 000 euros, soit environ 37 127 166 200 FCFA.

Ce projet, à vocation régionale qui couvre les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, vise à améliorer dans ces pays :



Colonel Sadio Camara après son vote anticipé :

« Aujourd'hui, une étape importante vient d'être franchie »

Le colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a accompli son devoir citoyen ce dimanche 11 juin au bureau n°1 du jardin d'enfants lieutenant Zié Traoré de l'état-major de la Garde nationale.



to DIRPA

Pour rappel, il a été dit que les militaires, afin de mener à bien leur mission régalienne de sécurisation des opérations de vote le jour du scrutin référendaire, voteront par anticipation une semaine avant le 18 juin. C'est dans cette dynamique que le colonel Sadio Camara a voté le dimanche 11 juin dernier au centre de l'état-major de la garde nationale, sise à N'tomikorbougou. Selon le ministre, il n'y a eu aucun désagrément constaté dans les 7 bureaux de vote dudit centre.

« C'est un sentiment de devoir accompli dans le processus de matérialisation de la volonté du peuple malien exprimée lors des Assises nationales de la Refondation », a-t-il exprimé. Avant de saluer la bonne organisation de ce scrutin de vote anticipé des militaires. « Ici au camp de Garde nationale de N'tomikorbougou, pas de difficulté majeure signalée ni d'incident signalé. Les matériels électoraux, les agents et les observateurs sont tous en place. Ce scrutin est un grand pas pour le retour à l'ordre constitutionnel du Mali.

« Aujourd'hui, une étape importante vient d'être franchie. Nous remercions les autorités et la population malienne qui ont massivement cru à la refondation et au changement. Mais nous devons rester vigilants. Car les ennemis de la nation de l'intérieur comme de l'extérieur sont toujours à l'œuvre comme attestent les tentatives désespérées de faire paniquer la population afin d'atteindre leurs desseins funèbres », a-t-il rappelé.

Toutefois, le vote par anticipation des militaires s'est tenu dans le calme et aucun incident n'a été rapporté malgré une situation sécuritaire très préoccupante.

Cependant, selon une source, les opérations de vote par anticipation se sont déroulées dans les casernes et les camps sur toute l'étendue du territoire national, à l'exception de la ville de Kidal, où les militaires du camp de l'armée malienne reconstituée n'ont pu voter. Pour rap-

pel, les ex-rebelles qui tiennent toujours cette localité sont opposés au projet de constitution. Malgré les différentes tentatives de médiation, ces derniers ont rejeté la tenue de ce scrutin. Ils ont demandé plutôt le report de ce scrutin. Les motifs évoqués par eux, c'est que leurs préoccupations n'ont pas été prises en compte dans le projet de nouvelle constitution. Donc, ils ne se reconnaissent pas dans ce projet de constitution. En plus de ces mouvements armés, une bonne partie de la société civile de cette ville a également rejeté la tenue de ce scrutin.

Moussa Sékou Diaby
Source : Tjikan

Projet de nouvelle constitution : Le parti UNION appelle ses militants à ne pas voter



Le comité exécutif central du parti union "AN KA BOLO DI GNOGON MA" a appelé dans un communiqué en date du samedi 10 juin de s'abstenir à participer au processus référendaire parce qu'il qui viole toutes les dispositions constitutionnelles de notre pays.

Lors de sa réunion tenue ce samedi, le parti Union "AN KA BOLO DI GNOGON MA" après analyse du projet de nouvelle constitution s'oppose au projet de nouvelle constitution. Contre l'initiative, le Comité Exécutif Central du Parti Union relève plusieurs griefs tant sur le fond que sur la forme du processus.

Selon le parti dans son communiqué, ni la constitution de 1992 étant toujours en vigueur ni la charte de la transition ne permet les nouvelles autorités de procéder à la Refondation de l'Etat malien encore moins à la révision de la constitution.

A cet effet, s'appuie-t-il, sur l'article 118 de la constitution qui stipule : « l'initiative de la révision de la constitution appartient concurremment au Président de la République et aux Députés ».

Soutenant sa position du non à la rédaction d'une nouvelle constitution, le parti Union estime également l'initiative viole l'article 121 toujours de la constitution du 25 février stipulant : « Le fondement de tout pouvoir réside dans la constitution ; Tout coup d'état ou push est un crime imprescriptible contre le peuple malien ».

A cet égard, le Comité Exécutif Central du Parti Union exige aux autorités de la Transition l'abandon pur et simple du projet de référendum et faire face aux défis actuels à savoir : faire un fichier électoral fiable et sécurisé, le retour des réfugiés maliens dans leurs différentes localités de la sécurité, le retour des structures socio-de base, les difficultés économiques, les grèves dans nos hôpitaux, la crise récurrente de l'électricité, le problème de l'école, la sécurisation des personnes et de leurs biens, entre autres.

Alors que le référendum est attendu le 18 juin pour les civils, le CEC du Parti Union appelle ses militantes, militants, sympathisantes, sympathisants et le peuple malien de s'abstenir à participer au processus référendaire qui viole toutes les dispositions constitutionnelles de notre pays.

PAR SIKOU BAH
Source : Info Matin

Opération de maintien de la paix au Mali : Médaille des Nations Unies décernée aux casques bleus togolais

Les casques bleus togolais de l'ONU opérant au sein de la MINUSMA au Mali ont été honorés lors d'une cérémonie officielle le 8 juin 2023. Ils font partie des 140 casques bleus de l'unité de police constituée du Togo et de onze officiers de police individuels de la MINUSMA, originaires de la Guinée, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal, du Niger et de l'Égypte, à être récompensés. Ces hommes se sont distingués par leur engagement et leur dévouement envers la mission de paix au Mali. La médaille des Nations Unies, une distinction décernée aux militaires et aux policiers ayant servi pendant au moins 90 jours dans une mission de l'ONU, leur a été remise en reconnaissance de leurs efforts, de leurs faits d'armes et de leurs sacrifices au service des populations.

Depuis leur déploiement le 20 août 2022, les casques



bleus togolais ont joué un rôle essentiel dans la protection des civils en soutenant les efforts des forces de sécurité maliennes. Ils ont également assuré la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies, ainsi que des opérations humanitaires dans la région de Mopti, en plus d'effectuer des escortes. En dix mois de déploiement, l'unité a réalisé près de 460 patrouilles à courte et longue portée pour protéger les populations civiles, ainsi que 48 missions d'escorte de divers types et des missions d'assistance médicale en collaboration avec la Force de la MINUSMA.

Une minute de silence a ensuite été observée en mémoire de tous les casques bleus tombés au Mali pour la cause de la paix. Depuis son installation en 2013, 192 soldats de la paix y ont perdu la vie dans des actes hostiles. Dans son discours, le Lieutenant-colonel Pawoumondoum KAKOUTOULI, Commandant de l'unité de police constituée du Togo, a dressé un bilan des activités réalisées par son unité dans la région. Il a souligné que la médaille des Nations Unies reçue lors de cette cérémonie est le fruit des efforts quotidiens déployés par son unité en faveur de la paix au Mali.

Pour sa part, le Contrôleur Général de Police Mamouna OUEDRAOGO, Cheffe adjointe de la Police des Nations Unies, a salué l'engagement et le dévouement des récipiendaires pour leur travail quotidien dans la mise en œuvre du mandat de la mission et pour leur contribution à la paix au Mali. Elle a exprimé sa gratitude envers les autorités locales et les partenaires pour leur assistance et leur soutien indéfectible dans l'accomplissement du mandat de la MINUSMA.

Binadjan Dombia



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Quinzaine de l'environnement: Les JVE sensibilisent les élèves aux méfaits des changements climatiques

L'association des Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) a été créée pour contribuer à un environnement sain en sensibilisant le public. Depuis longtemps, elle participe à la célébration de la quinzaine de l'environnement en organisant des activités pour marquer sa présence.

Habituellement, les JVE rassemblent des gens dans une salle pour partager leurs connaissances en matière de lutte contre les changements climatiques. Cette année, cependant, l'association a décidé de changer de stratégie en allant à la rencontre des élèves de l'école fondamentale de Banconi plateau. Cette initiative a eu lieu le lundi 12 juin 2023, lors d'une leçon sur l'environnement en lien avec les deux thèmes retenus pour l'édition de cette année : «Des solutions durables à la pollution plastique» pour la Journée mondiale de l'environnement du 5 juin et «Femme, Sa terre, Ses droits» pour la Journée internationale de la désertification et de la sécheresse du 17 juin.

Mme Diallo Oumou Modibo Keita, directrice exécutive des JVE, a déclaré que cette activité était organisée dans le cadre de la quinzaine scolaire, qui vise à éduquer les écoliers pour qu'ils transmettent les messages reçus à leurs parents. Elle a souligné que cette éducation environnementale contribuera à des changements de comportement vis-à-vis des dérèglements de notre environnement.

La directrice exécutive a également ajouté que deux écoles seront choisies par commune pour cette éducation environnementale via la quinzaine scolaire. À la fin de celle-ci, une évaluation sera effectuée pour déterminer les écoles qui auront le mieux compris les messages véhiculés. Les meilleures seront récompensées.



Pour l'ambassadeur des JVE de la commune I du district de Bamako, L'Amine Coulibaly, cette tournée scolaire consiste à informer les élèves sur les changements climatiques et à voir ce qui peut être fait pour lutter contre eux, car ils constituent aujourd'hui un danger permanent pour notre environnement. Les

élèves ont également été éduqués sur les comportements à adopter pour avoir un environnement sain dans nos sociétés. Ces tournées seront également mises à profit pour apprendre aux enfants comment planter un arbre.

■ Ki-Zerbo

Mali

La MINUSMA renforce l'accès à la justice et sécurise les institutions judiciaires et pénitentiaires



La MINUSMA a déployé du 29 mai au 7 juin 2023 des efforts significatifs pour apporter sa contribution aux efforts nationaux de restauration et d'extension l'administration de la justice au Mali. Par le biais de diverses initiatives, telles que la sensibilisation des populations, le renforcement des capacités des pourvoyeurs d'aide légale et la création de l'École nationale de l'administration pénitentiaire, la MINUSMA œuvre pour améliorer l'accès à la justice et le renforcement des institutions judiciaires et pénitentiaires y compris la sécurisation et l'amélioration des conditions de détention.

Premiers pas vers la création d'une École nationale de l'administration pénitentiaire

Les projets de texte portant création de l'École nationale de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée ont été adoptés le 7 juin en Conseil des ministres. Cette école aura pour mission de former le personnel pénitentiaire et de développer des activités de recherche dans des domaines tels que les règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus, la prise en charge psychologique des détenus, les droits des détenus et le management des prisons. La MINUSMA a apporté un soutien technique pour l'élaboration de ces textes de loi, des curricula de formation du personnel de l'administration pénitentiaire, ainsi que pour la conception du plan du bâtiment. Elle a aussi organisé une visite d'étude au Burkina Faso en janvier 2023 pour tirer les ensei-

gnements d'un exemple réussi de mise en place d'un service pénitentiaire indépendant et d'institut de formation.

Renforcement des capacités des pourvoyeurs d'aide légale pour améliorer l'accès à la justice

Le 6 juin, la MINUSMA a organisé un atelier sur les procédures judiciaires à l'intention des pourvoyeurs d'aide légale des régions de Mopti, Bandiagara et Douentza. Vingt représentants d'organisations de la société civile ont été formés afin d'améliorer l'accès à la justice pour les populations de ces régions du centre du Mali et ainsi contribuer à renforcer les liens de confiance des populations avec le service public de



la justice. À la fin de l'atelier, la mise en place d'un cadre de concertation entre les associations pourvoyeuses d'aide légale pour améliorer les prestations aux justiciables a notamment été recommandée.

Formation des agents pénitentiaires sur l'éthique et l'intégrité pénitentiaire

Du 5 au 7 juin, la MINUSMA et l'ONUDC ont organisé un atelier de formation de formateurs en matière d'éthique et d'intégrité au sein du système pénitentiaire pour les agents pénitentiaires du centre de

détention de Bollé femmes et de la Maison centrale d'arrêt de Bamako. Trois formateurs ont été sélectionnés parmi les participants pour dispenser des formations dans d'autres établissements pénitentiaires du pays. Cette initiative vise à lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts dans le secteur pénitentiaire et à promouvoir une réforme durable de la justice ainsi que de l'état de droit.

Sensibilisation des populations d'Ansongo sur l'accès à la justice

C'était le 29 mai 2023, cette initiative a permis d'informer les habitants sur l'activité judiciaire à Gao, les compétences des différentes juridictions et faciliter les échanges sur les contributions respectives des autorités religieuses et coutumières dans l'administration de la justice à travers une complémentarité constructive. Cette action vise à renforcer la présence étatique et à restaurer l'administration de la justice dans la région.

■ Source : Minusma

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

Justice internationale

Modibo SACKO élu Vice-Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Le lundi 12 juin 2023, à Arusha, la capitale tanzanienne, le Mali a été honoré à travers sa justice car notre compatriote, l'honorable Juge Modibo SACKO, a été élu Vice-président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Il devient ainsi le premier Malien à occuper ce poste prestigieux pour un mandat de deux ans, lors de la 69e Session ordinaire de l'Organe judiciaire panafricain. Quant à la Présidente de la Cour, l'honorable Juge Imani Daoud ABOUD, ressortissante de la Tanzanie, elle a également été réélue à son poste.

L'honorable Juge Modibo SACKO a été élu Juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples en février 2021 pour un mandat de six ans. Il est titulaire d'une Maîtrise en droit obtenue à la Faculté de droit et des sciences politiques (Mali) ainsi que de quatre autres diplômes universitaires en droit obtenus à l'Université Ahmed Baba (Mali), l'Université Jean Moulin 3 (France) et l'Université de Nice Sophia Antipolis (France). Il est également titulaire d'un doctorat en droit obtenu à l'Institut de Pédagogie Universitaire du Mali. L'honorable Juge SACKO a récemment été nommé Juge à la Cour suprême du Mali.

Désormais, il est la deuxième personnalité après la Présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, qui est une cour continentale créée par les États membres de l'Union africaine afin de renforcer la protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique. Elle complète et renforce le mandat de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

La Cour a été créée en vertu de l'article premier du Protocole relatif



à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, adopté par les États membres de la défunte Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 9 juin 1998 à Ouagadougou (Burkina Faso). Le Protocole est entré en vigueur le 25 janvier 2004. La Cour a officiellement démarré ses activités au mois de juillet 2006 à Addis-Abeba et a rejoint son siège à Arusha (Tanzanie) l'année suivante.

La Cour se compose de 11 juges, ressortissants des États membres de l'Union africaine, élus à titre individuel. Elle se réunit quatre fois par an en sessions ordinaires et peut tenir des sessions extraordinaires.

Nous souhaitons bon vent à notre juge Modibo SACKO dans sa nouvelle mission.

■ **Bokoum Abdoul Momini**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Référendum du 18 juin 2023 : L'APDEC milite pour le «OUI»

L'Amicale des patriotes pour la démocratie et l'égalité des chances (APDEC), parti membre du Mouvement du 5 juin et du Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), est mobilisée pour la victoire du «OUI» lors du référendum du 18 juin prochain. La semaine dernière, elle a organisé une session d'information et de sensibilisation pour ses militants et sympathisants à Magnambougou Wéréda.

Les militants et sympathisants de l'APDEC sont convaincus de la ligne politique de leur formation et surtout de la droiture de leur président, M. Bissi Sangaré. Ils ont répondu en grand nombre à l'appel patriotique pour le «OUI», qui devrait se concrétiser le 18 juin par une forte mobilisation.

Afin que les innovations apportées dans ce projet de constitution soient

comprises par les militants, la direction du parti a fait appel à un expert, M. Abdoulaye Massira. Ce dernier a expliqué que ces innovations comprennent, entre autres, la création d'une nouvelle chambre appelée le sénat, la possibilité de destituer le président de la République de ses fonctions, la création des cours des comptes et l'ouverture du conseil supérieur de la magistrature aux non-magistrats.



Le président par intérim du comité stratégique du M5-RFP, Boubacar Traoré, a salué cette démarche patriotique de l'APDEC. Selon lui, c'est un parti qui s'est toujours mis en avant pour défendre la nation. Il n'a donc pas été surpris par cette mobilisation pour la cause.

Enfin, le président du parti APDEC, Bissi Sangaré, a salué la grande mobilisation des militants et militantes. Cela démontre leur attachement aux idéaux de leur formation

politique. M. Sangaré a également parlé de l'opération de vote, qui se fera avec des documents autorisés par la loi. Pour ce scrutin référendaire, les documents personnels avec lesquels on peut voter sont, entre autres, la carte d'identité nationale, le permis de conduire, la carte Nina, le passeport, la carte de famille et la carte d'identité biométrique sécurisée.

Les bulletins de vote seront de deux couleurs différentes. Le blanc, sym-

bolisant le «OUI», est demandé aux militants de mettre dans l'urne. Le rouge, fait pour le «NON», doit être rejeté, selon M. Bissi Sangaré.

Il convient de noter que lors de cette session d'information, les représentants des femmes et des jeunes ont promis à la direction du parti de mobiliser pleinement le 18 juin prochain.

Ki Zerbo

Référendum du 18 juin 2023 : L'UDD se désolidarise de l'ARP

Le parti union pour la démocratie et le développement (UDD) dont le président, l'ancien ministre des affaires étrangères du mali, Tiéman Hubert Coulibaly, est en exile, vient d'inviter ses militants à voter non, lors du scrutin référendaire du 18 juin prochain. Cette décision a été rendue publique à travers un communiqué du conseil exécutif du parti, en date du 10 juin 2023.

Une prise de position qui surprend plus d'un observateur quand on sait que le regroupement politique Action Républicaine pour le Progrès (ARP) dont l'UDD est la principale force politique avait appelé, le 5 juin 2023, ses militants et sympathisants à voter OUI, à la faveur d'une conférence de presse animée par le président de l'ARP, le Dr Modibo SOUMARE.

En réunion ordinaire tenue le dimanche 04 juin 2023, le Conseil exécutif de l'Union pour la Démocratie et le Développement (UDD) a examiné la question relative au processus de révision constitutionnelle en cours.

L'UDD rappelle ainsi qu'à maintes reprises, par la voix de son président, elle avait recommandé un agenda allégé pour la transition.

De l'avis du parti, les priorités devaient se limiter à la restauration de la sécurité, la conquête de la paix à travers l'APR et l'organisation de la

résilience économique et sociale du Mali.

L'UDD rappelle ainsi avoir fortement recommandé aux autorités de la transition de faire économie du scrutin référendaire pour organiser, en priorité, l'élection présidentielle.

Cette position se fondait, selon le communiqué, sur une analyse approfondie du contexte d'une part et une exigence de légalité d'autre part. De même, le parti rappelle avoir prôné la révision de l'actuelle Constitution sur une base consensuelle et inclusive.

En dépit de ses recommandations maintes fois exprimées, l'UDD constate qu'un chronogramme différent a été mis en place par le gouvernement ainsi que la convocation du collège électoral pour la tenue du référendum constitutionnel à la date du 18 juin 2023. « L'UDD déplore que le document soumis au référendum comporte, à présent, de nombreuses insuffisances.

Ainsi, constatant une large majorité des membres de son Conseil exécutif et des sections acquis au rejet du texte. Au nom du principe démocratique, l'UDD invite ses militants à s'exprimer, conformément à l'option majoritaire du parti et à voter NON lors du scrutin référendaire du 18 juin prochain», indique le communiqué.

Aussi, ayant pris acte qu'une majorité des organisations sœurs membres de l'ARP (Action Républicaine pour le Progrès) dont elle est membre approuvant le texte ; l'UDD s'est dite convaincue que les divergences ne valent pas rupture.

Rappelons qu'à la faveur d'une conférence de presse, le regroupement politique Action Républicaine pour le Progrès (ARP), créé par le président de l'UDD, Tiéman Hubert COULIBALY, avait annoncé la décision prise, à la majorité de ses membres, d'inviter ses militants et sympathisants à voter le Oui, lors des prochaines consultations réfé-



rendaires.

Pour les responsables du parti ARP, cette convocation amorce le processus du retour vers l'ordre consti-

tutionnel.

Une semaine après cette annonce, le parti de l'ancien ministre de la Défense vient d'appeler ses mili-

tants à voter contre la consigne de vote donnée par l'ARP.

Par Abdoulaye OUATTARA
Source : Info Matin

www.malikile.com

FINALE COUPE
DE L'ASSOCIATION UNION LAC MAGUI

11ème édition
LE 11 JUIN 2023 à Sabouciré

Diataya Marseille vs Banaya

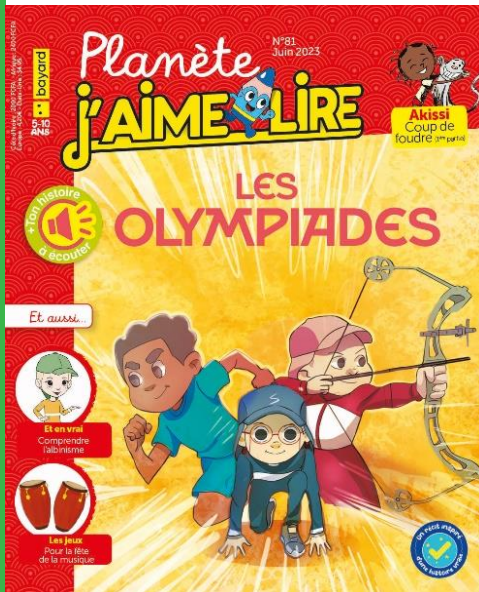
Dr BANE Malick
PARRAIN DE L'ÉVÈNEMENT

SPONSORS

Pharmacie Cherifla, FUSI MALI, CENTRE de RECHERCHE Médicale de KHERIFLA, CHERIFLA SUGU, UNION LAC MAGUI

Planète J'aime Lire et la Fondation Pierre Fabre s'associent pour sensibiliser à la condition des personnes atteintes d'albinisme en Afrique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 13 juin 2023



A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme, le 13 juin, Bayard Afrique publie en ce mois de juin un numéro spécial de *Planète J'aime Lire* pour sensibiliser à cette maladie génétique et soutenir les droits des personnes atteintes d'albinisme.

Ce numéro bénéficie du soutien de la Fondation Pierre Fabre, qui a fait de ce sujet une priorité, comme le précise sa directrice générale Béatrice Garrette : « *Cela fait plusieurs années que nous travaillons sur la prévention des cancers de la peau et la prise en charge socio-sanitaire des personnes atteintes d'albinisme, en étroite partenariat avec des associations de patients et des sociétés de dermatologie, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Tanzanie, au*

Togo. Nos actions consistent à organiser des consultations avec des dermatologues dans toutes les régions, à assurer la production locale et la distribution gratuite de pommade de protection solaire, à traiter les problèmes ophtalmiques associés à l'albinisme et également à sensibiliser le plus grand nombre. Ce partenariat avec Bayard Afrique nous donne l'opportunité de mettre en lumière la condition des personnes atteintes d'albinisme, de parler directement aux enfants et aux familles, et de donner des conseils pour se protéger et mieux vivre ».

« *Dans les histoires de Planète J'aime Lire, nous adoptons toujours une approche inclusive en mettant en scène des personnages représentant différentes réalités. Qu'ils soient enfants en surpoids, atteints d'un handicap, portant des lunettes ou simplement timides, notre objectif est de promouvoir la différence.*

Sensibiliser à la question des droits des personnes atteintes d'albinisme a été une réelle motivation pour nous, avec un parti pris fondamental : que des personnes atteintes d'albinisme soient intégrées comme Mariam Traore, la lycéenne qui a inspiré le récit. Nous avons également recueilli des témoignages d'associations provenant de tout le continent lors du Congrès africain de dermatologie, en octobre 2022 », détaille Laure Blédou, directrice Editorial de Bayard Afrique.

Contacts presse

Fondation Pierre Fabre : Guillaume Festivi – +33 (0) 6 20 88 61 55 Guillaume.festivi@fondationpierrefabre.org

Bayard Afrique : Carole Kouassi +225 05 56 514 925 carole.kouassi@bayard-afrique.com

L'histoire intitulée "Les Olympiades" a été écrite par l'auteure camerounaise Carmen Manga, qui a eu également l'opportunité de rencontrer Mariam à Abidjan. Le témoignage de Mariam sur les préjugés auxquels elle a été confrontée à Abidjan et à Bamako, ainsi que sa remarquable résilience, ont profondément inspiré Carmen Manga.

L'histoire a été illustrée par le dessinateur ivoirien Martial Agbré. Lors de ses précédentes collaborations avec Planète J'aime Lire, il inclut régulièrement des personnes atteintes d'albinisme dans ses illustrations.

L'histoire

L'histoire

Lors de cet entraînement, Sita gagne la course sous les hurras des autres enfants. Yao arrive deuxième et il ne décolère pas. Les moqueries des autres l'agacent. Ils dansent en chantant : « Yao a perdu, une fille l'a battu ! »

Yao s'énerve :

— Taisez-vous, bande de lâcheurs ! Cela ne vous gêne pas que ce soit un fantôme qui gagne ? Ça ne se passera pas comme ça !

Après l'entraînement, Naïma s'assoit près de sa nouvelle amie dans le réfectoire* et elle la félicite :

— Tu es très rapide, bravo !

Sita, émue, répond :

— Merci, j'adore courir. Avant je croyais que j'étais nulle en sport. Mais c'est parce que mes yeux étaient trop sensibles à la lumière. Depuis que je porte des lunettes de soleil, c'est bien plus facile.



Extrait du roman « Les Olympiades » publié dans Planète J'aime Lire n°81, en juin 2023

Conçus et imprimés en Afrique, les magazines Planète J'Aime Lire sont disponibles au Togo ainsi que dans neuf autres pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale : Bénin, Burkina, Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et et disponibles partout dans le monde via la boutique en ligne www.boutique.bayard-afrique.com

Quelques informations sur l'albinisme :

L'albinisme oculo-cutané regroupe un ensemble de maladies héréditaires causées par une mutation génétique et caractérisées par une dépigmentation de la peau, des cheveux et des yeux. La maladie est due à un défaut de production du pigment mélanique par les mélanocytes, cellules situées dans les organes touchés. Les risques de développer un cancer de la peau sont extrêmement élevés pour une grande partie de ces personnes qui doit impérativement se protéger des rayonnements solaires. Une majorité doit également bénéficier d'une correction visuelle.

Contacts presse

Fondation Pierre Fabre : Guillaume Festivi – +33 (0) 6 20 88 61 55 Guillaume.festivi@fondationpierrefabre.org

Bayard Afrique : Carole Kouassi +225 05 56 514 925 carole.kouassi@bayard-afrique.com

Selon l’OMS, en Amérique du Nord et en Europe, une personne sur 20.000 serait atteinte d’albinisme, tandis qu’en Afrique subsaharienne, cette estimation oscille entre un cas sur 5.000 et un cas sur 15.000, pouvant aller jusqu’à un cas sur 1000 dans certaines régions. Enfin, les personnes atteintes d’albinisme rencontrent de grandes difficultés d’intégration en raison de croyances et de superstitions, allant jusqu’à des mutilations et des assassinats. Depuis 2007, des organisations ont fait état de centaines d’agressions dans plus de 25 pays, liées à des croyances et pratiques de sorcellerie.

À propos de la Fondation Pierre Fabre

Reconnue d’utilité publique depuis 1999, la Fondation Pierre Fabre agit pour permettre aux populations des pays du Sud un meilleur accès aux médicaments et aux soins de qualité.

Ses 5 axes d’intervention sont la formation des pharmaciens et des professionnels de santé ; la lutte contre la drépanocytose ; l’accès aux soins des populations vulnérables ; la e-santé, et la dermatologie, notamment pour les personnes atteintes d’albinisme. En 2023, la Fondation conduit plus de 30 programmes dans 21 pays, en Afrique, en Asie du Sud-Est, au Liban et en Haïti.

A propos de Bayard Afrique

Implanté à Abidjan il y a 5 ans, Bayard Afrique édite notamment :

- **Mes Premiers Planète J’aime Lire**, premier magazine « made in Africa » dédié aux enfants de 1 à 5 ans, pour faire entrer la lecture dans leur vie.
- **Planète J’aime Lire**, un magazine spécialement conçu pour faire progresser en lecture les enfants de 5 à 10 ans.

Conçus et fabriqués en Afrique, ces numéros sont vendus au numéro ou par abonnement au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Bayard Afrique est également l’éditeur de la collection de livres « **La Bibliothèque Planète J’aime Lire** ». Tous les magazines et ouvrages Bayard Afrique peuvent être commandés depuis tous les pays du monde via internet sur www.boutique.bayard-afrique.com

Contacts presse

Fondation Pierre Fabre : Guillaume Festivi – +33 (0) 6 20 88 61 55 Guillaume.festivi@fondationpierrefabre.org
Bayard Afrique : Carole Kouassi +225 05 56 514 925 carole.kouassi@bayard-afrique.com



Disparition d'enfants au Mali : Qui est responsable ?



Au Mali, il est courant de voir des avis de recherche d'enfants sur les réseaux sociaux, les chaînes radiophoniques et les web TV. Les causes de cette situation restent floues et cela devient de plus en plus inquiétant pour les parents et la société civile en général. Mais qui est responsable de cette situation ? Cette question reste sans réponse concrète, car peu de gens cherchent à trouver une solution à ce nouveau problème de société.

Il est pratiquement impossible de passer une journée sans voir des photos d'enfants portés disparus sur les réseaux sociaux au Mali. Bien que les disparitions de personnes soient courantes, ces derniers temps, une attention particulière est portée aux cas d'enfants disparus. Ces enfants se perdent en rentrant de l'école, lors d'une commission ou d'une promenade. Certains réapparaissent après un long moment, d'autres sont retrouvés morts, et d'autres encore restent introuvables. Malgré les numéros et les avis de recherche lancés, de nombreux parents vivent dans l'inquiétude totale.

La disparition d'enfants fait polémique dans presque tous les

quartiers de Bamako. Certains citoyens pointent du doigt les parents d'enfants comme étant les principaux responsables. Selon eux, le manque d'attention et de surveillance des parents envers leurs enfants est la principale cause de ce phénomène. Les enfants sont laissés à eux-mêmes et les parents ne connaissent pas les personnes que fréquentent leurs enfants ni le chemin qu'ils empruntent pour rentrer de l'école. Les parents ne s'intéressent à leur comportement que lorsqu'ils disparaissent.

Ces arguments font référence à un cas vécu par une femme au foyer, Fatoumata Djiré, il y a quelques mois. Sa jeune sœur avait perdu son enfant en rentrant de l'école. La famille a mal vécu cette situation. Selon Fatoumata Djiré, «l'enfant en question n'a que 6 ans mais il sort quand il veut, comme il veut et part où bon lui semble».

Disparition d'un enfant : un appel à l'investissement parental

Le petit garçon avait disparu depuis le matin en se rendant à l'école, mais personne n'en avait été in-

formé jusqu'au crépuscule. Le mari de ma sœur était tellement en colère contre elle qu'il avait voulu le mettre hors de sa maison. Pourtant, ce sont les parents eux-mêmes qui sont fautifs, laissant les enfants livrés à eux-mêmes et ne se plaignant que lorsque ces derniers se perdent, témoigne-t-elle.

Mama Namakiri partage le même avis. Il soutient également que la faute incombe aux parents qui se distancent de plus en plus de leurs enfants. «Ce phénomène est en partie dû au manque de suivi des enfants. Pour réduire ce phénomène, les parents doivent plus que jamais s'investir dans l'éducation de leurs enfants», indique-t-il.

La famille de Fatoumata Djiré n'est pas la première à vivre cette situation et ne sera sûrement pas la dernière. La disparition des enfants est un phénomène qui doit interpeller les plus hautes autorités ainsi que les parents. En effet, la loi malienne stipule que tout enfant a droit à la protection et à l'assistance sociale.

Siguéta Salimata DEMBELE

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 6 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatis. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:

2 000 000 FCFA

Frais d'Inscription :

300 000 FCFA

**Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023**

MADE IN
BRITAIN



City Sightseeing Dubai

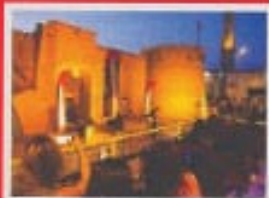
Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.

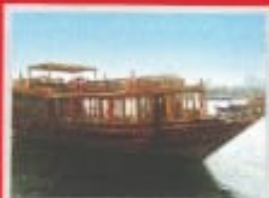


WE SHOW YOU DUBAI! DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

- 24
24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48
48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



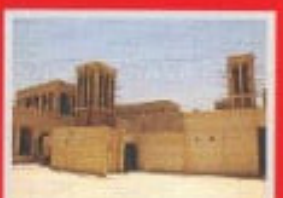
FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48
hr



On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

Commerce illégal d'armes : L'ONU s'inquiète des conséquences dans le Sahel



Le Conseil de sécurité des Nations unies déplore le commerce illégal d'armes dans les pays du Sahel, notamment au Mali et en République Démocratique du Congo, qui est aujourd'hui à l'origine de plusieurs crises de sécurité en Afrique. Selon une étude de l'ONU publiée le 10 juin dernier, la prolifération des armes a de lourdes conséquences sur les conflits et la lutte contre le terrorisme, que ce soit dans le Sahel ou au Congo.

Au Mali, dans les régions de Gao, Tombouctou et Ménaka, des acheteurs se procurent des fusils d'assaut de type AK à 750 dollars, soit environ 450 mille FCFA. Le document indique également que des pistolets fabriqués localement ainsi que des mitrailleuses françaises et turques de contrebande garnissent ce marché illégal.

Pour lutter contre ce fléau, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime recommande aux pays du Sahel de redoubler d'efforts, notamment en collectant des données sur le trafic d'armes à feu et en améliorant la compréhension des flux nationaux et transnationaux.

Le Réseau National d'Action contre la Prolifération des Armes Légères au Mali impute cette situation au manque de contrôle d'une bonne partie du pays par l'État et déplore également le manque de moyens de la commission nationale, dont la présidence est assurée par le ministère de la sécurité. Le Réseau dénonce également la responsabilité partagée de l'ONU et du Mali, du fait de sa présence dans le pays depuis plusieurs années.

Des spécialistes des questions sécuritaires affirment que les autorités doivent rapidement agir pour maîtriser la situation. Selon le chercheur au centre d'analyse et de gouvernance au Sahel, Alfousseyni Guindo, il est nécessaire de sensibiliser les communautés sur les conséquences de cette prolifération des armes. Il recommande également une bonne politique frontalière entre les pays de la bande sahélo-sahélienne, y compris entre leurs dirigeants et leurs armées, pour contrer tous les genres de trafic d'armes et d'autres types de trafics qui se font tout au long de ces pays frontaliers, ainsi que de sensibiliser les populations, y compris les communautés détentrices des armes lourdes et légères.

Binadjan Doumbia

Sénégal

L'enquête sur les «nervis du pouvoir» accule Macky Sall et ses proches

Des vidéos et des images compilées et analysées par le journal «Le Monde Afrique» ainsi que des conversations audio exclusives lèvent le voile sur l'organisation de ces hommes de main, proches du pouvoir, ayant commis des meurtres sur les manifestants. Ces derniers soutenaient l'opposant Ousmane Sonko, dont la justice sénégalaise venait de condamner à deux ans de prison ferme.



Au Sénégal, après les troubles qui ont suivi la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko le 1er juin, des vidéos et des témoignages montrant des hommes en civil armés, à bord de pick-up, chassant des manifestants, se sont multipliés sur les réseaux sociaux. Certains les qualifient de «nervis», les soupçonnant d'être des hommes de main payés par le pouvoir.

La polémique avait déjà éclaté en mars 2021, lors des heurts qui avaient suivi la brève interpellation d'Ousmane Sonko. Le gouvernement avait alors promis de faire la lumière sur

l'identité des personnes impliquées. À l'époque, des hommes casqués avaient été filmés roulant sur des pick-up dans différentes artères de Dakar, armés principalement de gourdins et de battes de baseball, affrontant des manifestants en colère après la mise en détention d'Ousmane Sonko.

Le Monde Afrique a comparé ces deux épisodes de troubles, rencontré un lutteur embauché par des proches du pouvoir et documenté la présence de ces civils armés, agissant clairement de concert avec les forces de l'ordre.

Pourtant, le dimanche 4 juin, plusieurs sommités de la police nationale sénégalaise se présentent pour une conférence de presse aussi inhabituelle que leurs visages. Une fois les lumières éteintes dans la salle, le commissaire Mamadou Gueye du bureau des relations publiques de la police expose aux journalistes une série de vidéos issues des récentes manifestations.

«Il tient une arme que ceux qui sont dans le maintien de l'ordre n'ont pas», commente-t-il en faisant projeter une vidéo d'un homme courant sur l'autoroute à péage de la capitale.



«Celui-là tire de manière différente, c'est un professionnel [...]. Il maîtrise ce qu'il fait», explique le commissaire au sujet d'un autre individu en tee-shirt rouge au milieu d'une rue de Dakar.

«Leur but, c'est de faire porter le chapeau [de la violence] aux forces de défense et de sécurité», conclut M. Gueye après son exposé sur ces individus «infiltrés» qui «tirent sur la population» lors des manifestations. Au moins vingt-trois personnes ont été tuées dans des émeutes suite à la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme le 1er juin selon Amnesty International.

Cependant, à peine la conférence de presse terminée, d'autres vidéos contredisent celle de la police. La présentation du policier est contestée à peine quelques minutes plus tard sur les réseaux sociaux, malgré la restriction d'internet décidée par les autorités. De tous angles, des images de ces civils armés sont rapidement relayées par les internautes pour démentir les arguments de la police nationale. On y voit des hommes en civil débarquant sur des lieux d'émeutes

en convois de pick-up, blancs pour la majorité. Ils agissent, certains armés de fusil ou d'armes de poing, aux côtés des forces de l'ordre et affrontent visiblement les manifestants.

Le jeudi 8 juin 2023, le Pastef, parti de l'opposant Ousmane Sonko, a réagi en conférence de presse. Les journalistes ont de nouveau eu droit au spectacle d'une vidéo de plusieurs minutes intitulée : « Les nervis en toute complicité avec les forces de police. » Le porte-parole du Pastef, El Malick Ndiaye, interpelle les autorités en demandant qu'elles révèlent l'identité des personnes armées en civil. Il demande également des explications sur leur présence aux côtés de la police sans identification visible.

L'ONG Amnesty International a confirmé avoir constaté la présence d'« hommes armés, habillés en civil, aux côtés des forces de l'ordre » et a demandé que les agents déployés face aux manifestants arborent des moyens « visibles » d'identification individuelle. Seydi Gassama, directeur exécutif d'Amnesty Sénégal, espère des enquêtes sur « le rôle et la fonction » de ces personnes ainsi que des poursuites pour les « violations

commises ».

Aujourd'hui, le journal français Le Monde sort d'autres éléments sonores qui mettent à mal la police nationale et le parti de Macky Sall. Sur les images, l'on voit comment ces nervis sont rentrés au siège avec des véhicules achetés au prix du contribuable sénégalais. Cet épisode relance le débat sur les réelles intentions du Président Macky Sall, qui semble déterminé à briguer un troisième mandat dans le sang malgré tout. Le Monde ressort des éléments nouveaux qui incriminent le président sénégalais et son entourage et corrobore la position du Pastef qui estime sans doute sur les commanditaires de l'action des hommes armés : « C'est l'ultime méfait du régime de Macky Sall qui recrute impunément une milice privée », affirme Marie Rose Faye, porte-parole adjointe du Pastef.

Les enquêtes de la police sénégalaise sont attendues pour infirmer ou confirmer ce qui peut être considéré comme un crime prémédité contre les Sénégalais.

Binadjan Dombia

Tournoi lac Magui 2023: Malikilé à la rencontre du parrain



Dans le cadre de la 11ème édition du tournoi de football «Union lac Magui» organisé

par l'association Lac Magui dans la région de Kayes, le dimanche 11 juin 2023, Malikilé est allé à la ren-



contre de Docteur Malick Bane, le parrain de cette édition.

Malikilé - Bonjour M. Bane, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

M. Bane - Bonjour, je suis Dr Malick BANE, promoteur de la pharmacie CHERIFLA Kayes et coordinateur régional de FUSI MALI Kayes.

Malikilé - Quelles sont vos impressions après cette finale ?

Malick Bane - Mes impressions sont bonnes car j'ai découvert de jeunes joueurs très talentueux qui pourront renforcer très efficacement les rangs de mon club, le FC BANE. En dépit de cette température élevée, j'ai vu le public sportif de Diombougou très passionné du sport roi admirer les talents dans les deux équipes de Banaya et de Marseille de Diataya.

J'ose espérer que le président de la ligue régionale de football de Kayes, Dr SOW Moussa, a pris note de ce qu'il faut pour améliorer les conditions de jeu dans les villages.

Malikilé - C'est la deuxième fois consécutive que vous parrainez cette activité, quelle est votre motivation ?

Malick Bane - Ma motivation pour parrainer deux années successives la même compétition peut se résumer dans ma volonté de contribuer au développement du sport dans le royaume de Diombougou d'une part et de dénicher les talents cachés pour permettre aux clubs de deuxième division de Kayes de retrouver la place qu'il leur faut parmi les élites du football malien.

Malikilé - Quel message particulier avez-vous pour la jeunesse ?

Malick Bane - Je demande à cette jeunesse de s'impliquer à tous les niveaux et à chaque instant dans le développement local.

À noter que cette finale a été remportée par l'équipe Diataya de Marseille dans la séance des tirs au but après un temps réglementaire très serré.

Aichatou Sanogo



Bélier (21 mars - 19 avril)

Après quelques malencontreux échecs, vous ne vous montrez pas très tendre avec vos collègues. Pourtant, tout ne repose pas que sur eux. Montrez-vous plus clément et surtout, apprenez à vous relever. Ce n'est pas la chute qui est importante, mais ce qui se passe après. N'oubliez pas qu'il est important d'avoir de bonnes relations au travail ; pour le moral, mais aussi pour solliciter de l'aide quand on en a besoin.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous allez briller aujourd'hui au travail ! Cette journée vous permettra de montrer de quoi vous êtes capable. Et vos efforts payeront. Alors, pourquoi hésiter ? Faites-en un peu plus ce jour, vous pouvez décrocher l'augmentation que vous espérez tant. Si vous souhaitez trouver un nouveau travail, cette journée vous sera vraiment très favorable. Votre CV a su séduire et vous pourrez montrer vos capacités aux recruteurs.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aimeriez évoluer dans le domaine du travail, mais ce n'est pas si simple. Vous avez l'impression que vos compétences ne sont pas reconnues à leur juste valeur et cela vous agace. Mais rassurez-vous, vous trouverez aujourd'hui le moyen de montrer de quoi vous êtes capable. Et vos efforts pourraient initier une nouvelle évolution qui va vous apporter beaucoup de satisfaction. Alors, n'hésitez pas à en faire beaucoup.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Au travail, vous allez devoir mettre les bouchées doubles pour régler un problème. Cette situation délicate n'est pas de votre faute, même si on tente de vous faire porter le chapeau. Restez focus sur vos tâches. La moindre erreur vous sera reprochée. Si vous travaillez en équipe, attention de ne pas vous laisser marcher sur les pieds. Vous n'avez pas à faire le travail pour tout le monde juste pour vous faire accepter.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez peut-être l'impression de ne pas avancer, de tourner en rond, de ressasser les mêmes dossiers. Vous y allez presque à reculons. Et si vous regardiez le verre à moitié plein plutôt ? Soyez déjà satisfaite de tous vos efforts accomplis au travail, et patientez. Il se peut que votre acharnement à la tâche finisse par payer un jour ou l'autre. Vos supérieurs vous écouteront d'une oreille plus attentive. Gardez confiance.



Vierge (23 août 23 septembre)

Bien que votre emploi actuel vous plaise assez, vous commencez à vous poser beaucoup de questions quant à l'évolution de votre carrière. Vous avez des envies de changement et vous réfléchissez sérieusement à vous lancer dans un projet en solo. Votre pragmatisme vous pousse à vous entourer de personnes fiables et à développer un plan d'action réalisable. Bravo, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté pour réussir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez envie de vous reconvertir, mais la peur vous paralyse. Vous tournez et retournez cette idée dans votre esprit sans parvenir à vous décider. Les astres vous invitent à vous lancer et vous aurez un déclic très prochainement. Les débuts ne seront pas faciles, il va vous falloir beaucoup d'énergie et de persévérance, mais vos efforts seront récompensés. Vous tirerez de cette aventure une très légitime fierté.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est une période idéale pour clore des dossiers, finaliser la signature d'un contrat, officialiser une situation ou se débarrasser de toute la paperasserie que vous rechignez habituellement à faire. Vous ressentez le besoin d'avancer et de passer à de nouveaux projets. Votre sens de l'organisation ne passera pas inaperçu et on pourrait vous proposer de nouvelles responsabilités qui combleront vos désirs de changement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le travail, c'est la santé. Vous n'en avez pas la certitude... L'envie de tout plaquer vous guette, mais ce n'est pas le moment. Laissez la poussière retomber. C'est peut-être une bonne journée pour demander des jours de congé. Prendre l'air vous fera le plus grand bien. Évadez-vous de votre bureau, et consacrez-vous à des activités qui vous enrichissent. Cela vous permettra de vous remettre sur pied et de rendre au travail sa juste place.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous êtes enfin épanoui au travail. Votre génie créatif est en ébullition, vous brillez par votre énergie et par vos idées novatrices. Vos talents en matière de communication vont vous être très utiles prochainement, continuez donc à les cultiver. En revanche, prenez garde à ne pas vous épuiser au travail. Écoutez les signaux que vous envoie votre corps : c'est peut-être le moment de ralentir la cadence et de vous reposer.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous avez aujourd'hui la possibilité de montrer votre sens du contact, et cela vous sera très bénéfique. Vous gagnerez en popularité, et de nouvelles offres pourront arriver au cours de cette journée. Jetez un œil dessus, l'une d'entre elles vous séduira. Les personnes qui aimeraient trouver un nouvel emploi auront aussi de belles opportunités, même si, à première vue, elles n'ont rien d'exceptionnel. Ouvrez l'œil !



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre travail commence à payer, et vous allez peut-être pouvoir gravir des marches supplémentaires. Ayez confiance en votre potentiel, en vos acquis qui vous ont mené jusque-là. Il faut savoir saisir les occasions lorsqu'elles se présentent, ou les provoquer en laissant sous-entendre ses aspirations. Après tout, il est important d'être bien dans son travail, et vos supérieurs tâcheront d'y répondre favorablement dans la mesure du possible.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débütent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23